



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E42934

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2026

ÉDITÉ LE

18/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/02/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/07/2024
119 300

Raison sociale : FRANCE BATIMENT RENOVATION ENTRETIEN

Sigle : FBRE

13 RUE D'ALEZIA
75014 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 353599988

Siret : 353 599 988 00055

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 01323500 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 398118R1258000/002 40852/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 398118R1258000/002 40852/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 0144106060

Fax :

Portable :

Site Internet : www.francebatiment.com

E-mail : alesia@francebatiment.com

Responsabilité légale :

GMC (930 666 763) / DORMY CYRIL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	17/10/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/10/2023
o Isolation des combles perdus	17/10/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.